



Communiqué de Presse de la Municipalité de Renens
Renens, le 2 novembre 2020

Présentation du budget 2021

Le budget de la Commune de Renens présente un excédent de charges d'exploitation de CHF 5'403'600.-, après prélèvement dans le fonds de réserve "Pour renouvellement et amortissements" d'un montant de CHF 1'500'000.-. La marge d'autofinancement s'élevant à CHF 41'000.-, la Municipalité devra recourir à l'emprunt pour financer les investissements 2021 prévus à hauteur de CHF 24'589'000.-.

Malgré les fortes incertitudes liées à la crise sanitaire du Coronavirus et ses probables répercussions négatives sur l'économie, le budget 2021 se présente dans la continuité des années précédentes. Ainsi, la Municipalité maintient l'intégralité des prestations engagées et poursuit son programme de développement des places dans le domaine de la petite enfance et de l'accueil parascolaire.

Les charges monétaires de fonctionnement sous contrôle de la Municipalité augmentent de 2.9%. Les autres charges monétaires de fonctionnement ne se trouvant pas directement sous le contrôle de la Municipalité augmentent elles de 5.1%.

Les recettes fiscales ont été estimées de manière prudente.

La marge d'autofinancement qui se dégage du budget 2021 reste donc trop faible vis-à-vis des investissements à venir. Le recours à l'emprunt sera nécessaire. Cependant, la Municipalité n'entend pas pour autant freiner les investissements estimés en 2021 à CHF 24.6 millions. Pour la plupart, il s'agit de projets d'importance cantonale, tels que les travaux en lien avec le tram et les BHNS (bus à haut niveau de service).

Dans cette période de grande instabilité financière, la Municipalité poursuit en 2021 sa politique budgétaire en garantissant le maintien et le développement des prestations proposées à la population.

Renseignements :

Jean-François Clément *Syndic*
079 645 79 77